



**MORBIHAN**



## **CDAS du 9 novembre 2020 - Liminaire intersyndicale**

Madame la présidente du CDAS 56,

Le rapport WALTERSKY a servi d'alibi au Secrétariat Général pour programmer la suppression des délégations départementales à l'Action sociale et envisager la régionalisation de cette compétence.

Les représentants nationaux en CNAS ont émis leur opposition, les représentants Finances au conseil d'Action Sociale du Morbihan réaffirment également leur opposition à ce projet et demandent le maintien de la délégation morbihannaise.

Le 21 novembre 2019, l'ensemble des acteurs de ce comité ont plébiscité la prolongation du mandat de la déléguée. Vous-même, vous avez approuvé avec éloquence le travail fourni durant ces 5 années et comme l'ensemble des représentants prolongé notre confiance pour 5 nouvelles années.

Un engagement compliqué dans le contexte d'isolement que le Secrétariat Général a institué.

La première année de ce nouveau mandat a démontré toute l'importance de l'existence d'un réseau morbihannais dans un contexte si particulier lié à la Covid 19.

Un investissement et un besoin reconnus par tous qui ne trouve son accomplissement que dans la proximité des services et la connaissance des agents du département.

Les représentants syndicaux Finances du Morbihan invitent la Présidente de cette instance ainsi que les Directeurs qui la composent à porter, mais également à s'associer instamment à notre demande de maintien d'une délégation départementale.

Les représentants Solidaires, CFDT, CGT, Finances au CDAS 56